

Règlement du jeu : Grand Bingo des commerçants Plein Centre 2026

Condition de participation au Bingo des commerçants : la participation au bingo est payante, sous réserve d'acheter au minimum un carton de jeu et jusqu'à 6 maximum.

Article 1 - L'organisateur :

Plein Centre est une association dont le siège se trouve au 6 rue de Bisson, Bâtiment B, 44100 Nantes.

Article 2 - Le jeu :

Le jeu s'intitule "Le Grand Bingo des commerçants nantais 2026". Il débute le 03/10/2026 à 14h00 (fuseau horaire de Paris) et se déroule jusqu'au 03/10/2026 à 18h00 (fuseau horaire de Paris) inclus. Le Grand Bingo se tient en direct sur la Place du Commerce à Nantes. L'équipe Plein Centre s'assure du bon déroulement et du bon respect des règles de jeu durant l'entièreté de la partie.

Pour le bon déroulement des parties du Grand Bingo, une attitude silencieuse et respectueuse est demandée et attendue envers le(s) animatrice(s) du jeu et entre les participants. Les portables sont mis en mode silencieux durant tout le Grand Bingo.

Une ou plusieurs pauses sont proposées, selon les indications de le(s) animatrice(s)). Le « démarquage » qui consiste à effacer les cartons, se fait selon les indications de l'animatrice.

La scène ou l'espace animation est interdite aux personnes participants au Grand Bingo (sauf équipe de l'association Plein Centre).

Article 3 - Les participants :

Le Bingo s'effectue en présentiel et est ouvert à toutes personnes physiques âgées de plus de 18 ans. L'entrée est interdite aux mineurs non accompagnés. 1 place assise = minimum un carton de jeu acheté.

Article 4 - Les modalités d'inscription :

Il n'y a pas d'inscription ou de réservation en amont ou le jour même de l'événement. Les joueurs sont invités à venir le jour j, à partir de 14h (fuseau horaire de Paris), ouverture des portes pour avoir une place et acheter leur cartons de jeu. Un carton est au prix de 4€ TTC. Il y a un maximum de 6 cartons par participant avec un prix total de 20€ pour les 6 cartons de jeu. Au-delà de notre capacité maximum d'accueil, soit 324 places, nous nous accordons le droit de refuser des participants, pour faute de places disponibles. Le jeu commence à 16h (fuseau horaire de Paris).

Article 5 - Lots :

PARTIE 1

1 LIGNE

- La Bouquinerie nantaise = Bon d'achat de 30€
- Choc-Hola = Une tablette caramel + un étui de palets chocolat chaud + un sachet de biscuits maison
- Sortilèges = Un jeu de société : Bingmots
- La Fiancée = Une pochette d'ordinateur

2 LIGNES

- Lion of Porches = Un bon d'achat de 60€
- Cwtch = Un bon cadeau de 30€
- Famille Mary = 1 pain d'épices bio + 1 sachet de pastilles au miel de forêt + 1 miel de fleurs d'Anjou + 1 miel et framboise + 1 paquet de gaufre au miel bio
- Tout Pour Les Fêtes = Un lot d'articles de déguisements de 50€

CARTON PLEIN

- La Grande Pharmacie de Paris = Un panier garni + un bon d'achat
- Ecouter Voir = Une paire de solaire de la collection JUSTE
- Eclipsium = 1 place pour un action game
- Les Ptits Papiers = Une affiche

PARTIE 2

1 LIGNE

- Judicieux Torréfacteur = Un lot de 3 paquets de café de spécialité + 2 paquets de thé et tisane Dammann
- Bagelstein = 1 bon d'achat pour 2 Menu Bagels, Boissons, Desserts
- Hindbag = Une banane Olivia + une banane Lili en colorie sauge
- Destination Epices = Un bon d'achat de 30€

2 LIGNES

- Eclipsium = Une partie action game (de 2 à 5 joueurs)
- La Fiancée = Un sac weekend
- Tout Pour Les Fêtes = Un lot d'articles de déguisements de 50€
- Les Ptits Papiers = Une affiche
- Agent Paper = Avion en bois à construire

CARTON PLEIN

- Les Pros Bilingues = Un bon cadeau de 10 séances adulte pour accompagnement en anglais
- La Grande Pharmacie de Paris = Un panier garni + un bon d'achat
- L'Etal = Un plateau de fruits de mer sur place ou à emporter
- Manufacture = 2 paires de chaussettes Dagobert à l'envers

Article 5 (suite) - Lots :

PARTIE 3

1 LIGNE

- Créateurs Nantes à Cœur = Un bon d'achat de 30€
- Sortilèges = Un jeu de société : Hitster Bingo
- Tout Pour Les Fêtes = Un lot d'articles de déguisements de 50€
- Bagelstein = 1 bon pour une BOX APERO 69€
- Lion of Porches = Une séance de personal shopping en boutique

2 LIGNES

- Ibis Style Nantes = Une nuit pour 2 personnes avec petit-déjeuner inclus
- Friends = Une pochette et un bijou
- Kraft = Une planche apéro + 1 tote bag Kraft + 1 sirop Monin
- Hindbag = Une carte cadeau de 100€

CARTON PLEIN

- Casa de Leoes = Carte cadeau de 500€ pour un projet tatouage
- Grande Pharmacie de Paris = Un panier garni + un bon d'achat
- La Reprise = Un bon d'achat de 30€
- La Belle-Iloise = Un coffret apéro des amis composé de 10 savoureuses recettes iodées à tartiner

PARTIE 4

CARTON PLEIN DIRECT

- L'Etal = 1 an de fish and chips (1x/semaine)
- Les Ptits Bilingues = Un bon de 555€ pour ateliers anglais enfants

PARTIE 5

CARTON PLEIN DIRECT

- Eclipsium = Une Traitor Party (de 10 à 30 joueurs)
- Plein Centre = 500€ de chèques cadeaux

Article 6 - La désignation des gagnants :

Les cartons doivent obligatoirement être validés en caisse par l'organisateur. Il devra être noté d'un autocollant ou d'un tampon de validation.

Pour gagner le lot énoncé par le(s) animatrice(s) durant la partie, le joueur doit se faire connaître au plus vite, avant que le tirage continu. Le dernier numéro énoncé doit figurer sur le carton, dans quel cas le carton ne sera plus valable. En cas d'ex æquo, un tirage au sort sera fait pour déterminer le gagnant, sauf si les gagnants décident de se partager le ou les lots.

Le lot est immédiatement remis au gagnant après vérification de son carton. Aucune somme d'argent ne peut être directement gagnée et aucun lot ne peut être remboursé ou échangé.

Article 7 - Le règlement:

Le présent règlement est soumis au droit français. Toute difficulté d'application, ou d'interprétation du règlement, ou toute question qui viendrait à se poser dans le cadre de la participation du jeu sera tranchée par la Société Organisatrice. Tout litige concernant l'interprétation du règlement et/ou les cas non prévus par le présent règlement sera tranché par la Société Organisatrice. A défaut d'accord amiable, il sera soumis à des Tribunaux compétents.

Le Règlement des opérations est adressé, à titre gratuit, à toute personne qui en fait la demande à l'adresse suivante : evenement@pleincentre.net

Chaque participant reconnaît avoir pris connaissance et accepte sans réserve le présent règlement ainsi que les conditions de participation au jeu concours. La participation au jeu concours entraîne la reconnaissance et l'acceptation sans réserve du présent règlement.

En cas de modification du règlement par la Société Organisatrice, les participants seront informés de ces modifications par la Société Organisatrice qui se réserve le choix du vecteur d'information.

Toutes les personnes ne respectant pas ce règlement ou avec un comportement irrespectueux se verront exclus du bingo sans aucun remboursement des sommes jouées. Aucune contestation ne sera prise en compte sept jours après la date de clôture du Bingo.

Article 8 - Droit à l'image :

Les joueurs acceptent par ce règlement l'exploitation de photographies les représentant, ceci à des fins de communication.